



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel « FSE Guyane Etat » 2014-2020

GDI lance dans le cadre du programme « Entreprendre dans le second degré en Guyane », opération cofinancée par le Fonds social européen, un appel à prestataire, pour la réalisation de formations sous deux volets :

1. Accompagnement des élèves à la compréhension des thèmes en lien avec la création et la gestion d'entreprise
2. Soutien à l'accomplissement des projets de vie

Durée de réalisation : Avril 2018 à décembre 2018

Niveau de connaissances des participants :

Adolescents du second degré : Collège et Lycée

Adolescents de SEGPA

Adolescents challengers de la création et de la gestion d'une entreprise pédagogique

Adolescents désireux d'information dans le cadre d'un parcours professionnel

Adolescents en quête de soi, en déshérence ou en décrochage scolaire

Adolescents enfermés dans un mal être et en souffrance

Profil attendu du prestataire

- expérience d'au moins 3 ans dans l'un des deux domaines de formations détaillées
- très bonnes compétences pédagogiques
- niveau académique supérieur
- expérience de formation avec des adolescents
- mobilité
- connaissance du territoire et de ses spécificités

Prestation composée de plusieurs lots

Les lots sont dissociables

Les réponses des candidats pourront porter sur un ou plusieurs lots

Date limite de réception des offres : 06 avril 2018

Demande du cahier des charges à formuler à l'adresse suivante :

alysson.saint-pierre@ardi-gdi.fr cc. radiah.hoachuck@ardi-gdi.fr; subriena.baksh@ardi-gdi.fr